

AMEN BANK
INDICATEURS TRIMESTRIELS
AU 31 DECEMBRE 2017

(En 1000 DT)

Période	4 ième trimestre 2017	4 ième trimestre 2016 (*)	au 31 Décembre 2017	au 31 Décembre 2016 (*)
1- Produits d'exploitation bancaires	198 528	171 027	714 343	621 723
• Intérêts et revenus assimilés	140 129	122 455	477 705	433 030
• Commissions en produits	24 694	22 811	91 363	81 886
• Revenus du portefeuille	33 705	25 761	145 275	106 807
2- Charges d'exploitation bancaires	95 244	82 693	356 771	327 860
• Intérêts encourus et charges assimilées	92 606	80 483	346 366	319 880
• Commissions encourues	2 638	2 210	10 405	7 980
3-Produit net bancaire	103 284	88 334	357 572	293 863
4- Autres produits d'exploitation	493	383	1 681	1 465
5- Charges opératoires:	30 396	30 619	121 978	108 652
dont;				
• Frais de personnel	22 947	23 580	92 307	81 852
• Charges générales d'exploitation	5 540	5 226	22 583	19 870
6- Structure du Portefeuille	-	-	1 899 772	1 792 430
• Portefeuille- titres commercial	-	-	530 671	599 200
• Portefeuille d'investissement	-	-	1 369 101	1 193 230
7- Encours des créances à la clientèle	-	-	6 079 248	5 893 685
8- Encours des dépôts et avoirs de la clientèle	-	-	5 136 671	5 116 938
Dont;				
• Dépôt à vue	-	-	1 604 527	1 386 357
• Epargne	-	-	1 419 221	1 284 653
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	965 469	914 432
10- Capitaux propres (**)	-	-	705 046	705 049

(*) Chiffres Certifiés

(**) les capitaux propres sont publiés hors résultat de la période au 31/12/2017 et après affectation du bénéfice au 31/12/2016.

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS SAILLANTS

Durant l'année 2017 comparée à la même période de 2016.

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, sont passés de 5 893,7 millions de dinars à fin décembre 2016 à 6 079,3 millions de dinars à fin décembre 2017, enregistrant ainsi une augmentation de 185,6 millions de dinars.

Les dépôts et avoirs de la clientèle sont établis à 5 136,7 millions de dinars soit une progression de 19,8 millions de dinars.

Les ressources longues provenant des emprunts et ressources spéciales ont atteint 965,5 millions de dinars enregistrant une augmentation de 51 millions de dinars. Cette évolution s'explique principalement par l'émission de deux emprunts Amen Bank pour 80 millions de dinars et des nouveaux tirages sur les lignes extérieures atténué par les règlements de la période.

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 92,6 millions de dinars ou 14,9% par rapport à la même période en 2016.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une hausse de 28,9 millions de dinars, passant de 327,9 millions de dinars en 2016 à 356,8 millions de dinars pour la même période de 2017.

Le Produit Net Bancaire a atteint 357,6 millions de dinars à fin décembre 2017 contre 293,9 millions de dinars pour la même période de 2016 soit une hausse de 63,7 millions de dinars ou 21,7%.

La banque a été notifiée par le Fonds De Garantie des Dépôts Bancaires en date du 10 janvier 2018 pour le règlement des frais d'adhésion audit fonds.

Amen Bank confirme sa certification MSI 20000

Dans le cadre du suivi régulier de l'activité financière d'AMEN BANK, en conformité avec les exigences de la validation continue de sa certification au référentiel **MSI 20000**, la banque a passé avec succès le premier diagnostic intermédiaire (post Grand Audit), réalisé par les équipes techniques de MAGHREB CORPORATE et de SGS.

Après une évaluation consacrée notamment aux derniers résultats et positionnements de la banque, les équipes d'audit ont approuvé la conformité continue d'AMEN BANK au regard des exigences bancaires internationales de solidité et de performance financière.

Lancement des Packs

AMEN BANK a conçu pour chaque catégorie de clients, un ensemble de produits et de services, regroupés sous la forme de Packs, proposés à un tarif global très attractif, sans compter des formules de financement, proposées à des taux avantageux.

De cette manière, chaque client d'AMEN BANK pourra souscrire au Pack, qui lui correspond le mieux, en choisissant entre les formules suivantes :

- **Pack Docteur**, pour les professionnels de la santé,
- **Pack Bronze, Pack Silver et Pack Gold**, pour les salariés,
- **Pack Smart**, pour les jeunes,
- **Pack Sénior**, destiné aux retraités.

Signature de la Convention de Garantie InnovFin

La banque a signé une Convention de garantie **InnovFin** avec le Fond Européen d'Investissement (FEI) du Groupe de la BEI destinée à couvrir les prêts accordés aux entreprises tunisiennes innovantes des petites et moyennes tailles (PME) et de tailles intermédiaires (ETI).